



EXTRA JUDICIAIRE

Le futur de la profession



Mot de la présidente

3

Mot du bâtonnier

4

Éditorial

5

Techno

« Branchés » sur l'avenir

6

À l'AJBM

La relève juridique sous les projecteurs!

7

La 7^e édition du tournoi de flag football sous le soleil

7

Pratique

Les coûts de la profession

8

Dossier spécial

La profession d'avocat : une réalité plurielle

9

Un cocktail plein d'histoire pour les 115 ans de l'AJBM

9

Legal Process Outsourcing

13

Créer l'obligation de donner

14

Espace partenaire

L'information juridique à l'ère du Web 3.0

15

Toujours en pays de connaissance avec
l'Assistance voyage Desjardins

17

Art de vivre

L'avenir de notre alter ego

18

Chronique du CAP

La Charte des valeurs québécoises

19

À votre agenda...

20

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 4 600 exemplaires, et ce, six fois par année. Il est distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans de pratique et moins qui sont inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

PRÉSIDENTE DU COMITÉ COMMUNICATIONS : M^e Marie-Claire Lachance. RÉDACTRICE EN CHEF : M^e Amélie Cardinal. DIRECTEUR À LA RÉVISION : M^e Jean-Olivier Lessard. JOURNALISTES : M^{es} Luana Ann Church, Véronique Gaudette, Alex Goupil, Sonia Labranche, Catherine Lafontaine, Anie-Claude Paquin, Camille Paulus, Sarah Pilote-Henry, Marguerite Tchicaya, Marie-Ève Zuniga. CONSEILLERS À LA RÉVISION LINGUISTIQUE : M^{es} Pierre-Marc Boyer, Christianna Paschalidis, Émilie Thérien. TRADUCTEURS : M^{es} Nathalie Khan, Christianna Paschalidis, Louis Séveno. PHOTOGRAPHE : Savitri Bastiani photography. Toutes les photos portant un astérisque (*) sont libres de droit d'auteur. GRAPHISME : Daniel Monette, Imagik design communications. MISE EN PAGE : Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique. IMPRESSION : Sisca Solutions d'affaires.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014 DE L'AJBM : M^{es} Marie-Hélène Beaudoin, Marie Cousineau, Catherine Fugère-Lamarre, Marie-Catherine Girouard, Maude Grenier, Paul-Mathieu Grondin, Louis-Paul Hétu, Adel Khalaf, Marie-Claire Lachance, Extra Junior Laguerre, Caroline Larouche, Léa Maalouf, Andréanne Malacket, Marc Mancini et Lauréanne Vaillant. DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AJBM : M^e Catherine Ouimet. COORDONNATRICE AUX COMMUNICATIONS : M^{me} Marie-Noël Bouchard.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec.

Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, à moins que le contexte ne s'y prête pas, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis, de le modifier ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs respectifs.

Numéro de convention de la Poste-publications 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Direction générale de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boulevard Saint-Laurent, bureau RC-03, Montréal (Québec) H2Y 3T8.

AVIS : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.

ERRATUM – Le nom de l'auteur de l'article « Portrait d'un avocat : d'hier à aujourd'hui » dans l'édition d'octobre aurait dû se lire ainsi : « Julie Bouthillier » et non pas : « Julie Boutiller ». Nous sommes désolés de l'inconvénient que cela aurait pu causer.

RECONNAISSANCE – Nous aimerions également souligner la précieuse collaboration de M^e Marie-Ève Gingras dans l'édition d'octobre et qui n'a pas été soulignée. M^e Gingras a écrit l'article intitulé : « L'AJBM : de boys club à association diversifiée »

Développer votre clientèle n'aura jamais été aussi facile!

1 CRÉEZ VOTRE PROFIL ET PRÉCISEZ LE GENRE DE DOSSIERS QUE VOUS VOULEZ

2 RECEVEZ DES DEMANDES DE SERVICE DÉTAILLÉES

3 MANIFESTEZ VOTRE INTÉRÊT ET ÉCHANGEZ AVEC LES CLIENTS

SIMPLE, RAPIDE, EFFICACE

www.selexion.ca optimise vos résultats



présidente
presidence@ajbm.qc.ca

Le système de justice est mûr pour une réforme en profondeur. À nous, jeunes avocats, de s'y attaquer. Pour le futur de notre profession. Pour la justice. Celle de demain.

« *I have a dream.* »

– Martin Luther King

Le 28 août 1963, Martin Luther King prononçait son célèbre discours. « *I say to you today, my friends, even though we face the difficulties of today and tomorrow, I still have a dream.* » J'ai moi aussi un rêve. Un rêve assurément moins grand, peut-être moins noble. Un rêve qui n'est certes pas coloré des stigmates abominables portés par les hommes de race noire à l'époque de la ségrégation raciale aux États-Unis. Mais un rêve. Pour le futur de notre profession. Pour l'avenir des jeunes avocats. Des justiciables. Des magistrats. De la justice.

Le droit forme les esprits. Il intéresse l'être humain dans toutes les sphères de sa vie. Qu'il soit enfant ou adulte. Nouveau-né ou vieillard. Pauvre ou riche. Le droit, en effet, s'attache à « [l']ensemble des règles qui régissent les rapports des hommes entre eux »¹. Souvent synonyme de justice, il ne l'est toutefois pas forcément. C'est pourtant pour la justice avec un grand « J » que j'ai entrepris des études de droit. La justice immanente, celle de Thémis. Celle qui placerait tous les hommes, tous les justiciables, sur le même palier. Celle qui protégerait la veuve et l'orphelin. Celle qui saurait parfaitement équilibrer les droits des uns et les prérogatives des autres. Un rêve, idéaliste, que je chéris toujours aujourd'hui. Et que je tente désormais de traduire dans une perception plus « réaliste ». Du futur de notre profession.

L'avocature est un métier grisant. Pour les plaideurs, certes, mais aussi pour tous les avocats qui, sans plaider, sont passionnés par le droit, sont intéressés par la justice. Et par toutes les questions qui, plus que jamais, se présentent à nous, jeunes avocats. Questions liées à l'accès à la justice, à l'aide juridique aux plus démunis, au travail *pro bono*, à la conciliation travail-famille, à la place des femmes – et des hommes! – dans la profession. Questions liées à l'établissement d'honoraires extrajudiciaires justes et raisonnables, aux personnes se représentant seules, à la querulence et à la multiplication des procédures, à l'utilisation des technologies de l'information, à la complexification des litiges, à l'image de la profession et à celle de l'avocat. Et déception. Face à cette perception défaitiste, fataliste, qu'entretient une proportion non négligeable de la population québécoise au sujet du système de justice.

Je n'ai pas ici la prétention de pouvoir apporter des réponses à ces questions. Le nombre de lignes qui m'est imparti ne m'en donnerait, de toute façon, pas l'occasion. Je le mentionnais, j'ai toutefois un rêve. Pour le futur de notre profession. Je rêve que nous trouvions ensemble les réponses qui s'imposent à l'égard des questionnements importants, persistants, auxquels nous faisons face. Notre système de justice a mal. Il a besoin de soins. Or, qu'on me comprenne bien : je ne veux pas ici dresser un portrait forcément sombre de la situation. Des initiatives florissantes ont certainement prospéré au cours des dernières années. Pensons à la mise sur pied d'organisations dédiées à l'accès à la justice, comme Éducaloi ou Pro Bono Québec. À la bonification récemment annoncée des seuils d'admissibilité à l'aide juridique. À l'organisation de tables de discussion sur des sujets liés à la justice, à la profession. Ces organisations, ces initiatives, ont fait, font et feront une différence.

Or, il faut plus. En effet, une réforme en profondeur du système de justice s'impose. Il est de notre devoir, nous, jeunes avocats, de s'y attaquer, forts de l'expérience passée de nos mentors et de concert avec les magistrats, les justiciables et tous les intervenants qui y prendront part. Nous sommes les bâtisseurs de demain. Nous devons regagner la confiance des justiciables. À la lumière des transformations morales, sociales, culturelles, économiques qui, plus que jamais, modifient le portrait du Québec d'aujourd'hui, il nous faut prendre une nouvelle approche, il nous faut repenser et reconstruire la justice de demain.

1. Josette REY-DEBOVE et Alain REY (dir.), *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert – VUEF, 2003, p. 801 et 802.

M^e Luc Deshaies

bâtonnier

L'univers de la profession juridique est en constante mouvance depuis plusieurs années déjà et rien n'indique que cette tendance sera renversée prochainement. Les avocats, les cabinets et l'ensemble de l'industrie juridique sont confrontés à une multitude de défis à relever pour rester viables, concurrentiels et pertinents devant une vague de bouleversements sociaux et économiques. Nos facultés d'adaptation, notre ouverture et notre flexibilité sont donc ardemment sollicitées et resteront, au cours des prochaines années, des outils indispensables dans le coffre de tout jeune avocat.

Dans ma boule de cristal...

Il est évident que la mondialisation du commerce et les développements technologiques entraînent des conséquences importantes pour l'industrie juridique. Dans le contexte d'un pouvoir économique accru pour le consommateur, les clients ont des attentes grandissantes à l'égard de ce que font les avocats, de la manière dont ils le font et de quelle façon ils facturent leurs services. Les avocats devront donc réfléchir aux moyens de se renouveler afin de maintenir leur dynamisme. Ainsi, certains cabinets ont déjà reconsidéré leurs structures, leurs modes de fonctionnement et leurs pratiques en adoptant de nouvelles approches en matière de gestion et de recrutement, et en établissant des structures d'entreprise alternatives qui permettent la participation de non-avocats. Quant aux conseillers juridiques d'entreprises, ils devront non seulement s'adapter aux mêmes réalités que tous les membres de la profession juridique, mais également soutenir leur propre organisation, confrontée aux pressions de leur industrie.

Les nouvelles technologies, qui progressent à vitesse grand V, pourront également permettre à la profession de créer de nouvelles formes de prestation de services, de développement des connaissances et de gestion. Il n'est pas loin le jour où l'on retrouvera sur le marché des cabinets juridiques virtuels et le moment où l'intelligence artificielle réduira le rôle des avocats sur certains plans, permettant aux clients d'économiser temps et argent. L'essor des communications électroniques, y compris des réseaux sociaux, aura graduellement des répercussions sur les modes d'interaction et les attentes d'une nouvelle génération de clients et d'avocats puisque les affaires devront être gérées et les services rendus rapidement, directement et, souvent, en ligne.

Les tendances démographiques continueront par ailleurs de jouer un rôle important dans l'avenir de la profession. Un plus grand nombre de femmes y entrent, mais encore trop peu d'entre elles accèdent aux postes de cadres supérieurs dans les cabinets et entreprises. De plus, les valeurs personnelles évoluent et les jeunes avocats seront nombreux à chercher un meilleur équilibre travail-vie personnelle en recourant au travail à temps partiel, contractuel ou à domicile. Davantage d'avocats pourront également choisir de travailler dans des milieux autres que des cabinets juridiques ou des services juridiques d'entreprise, mettant à profit leur formation juridique et leurs autres habiletés transversales.

La formation professionnelle sera toujours essentielle pour les avocats et la place du cyberapprentissage restera de mise, quoiqu'il faudra s'assurer de bien encadrer sa qualité, sa fiabilité, sa reconnaissance et sa valeur. Enfin, l'accès à la justice devra demeurer une priorité absolue pour notre profession par l'entremise d'un engagement ferme en faveur de services juridiques abordables pour un vaste éventail de citoyens.

Les divers changements et défis auxquels la profession sera confrontée seront considérables et significatifs. Le succès des virages entrepris sera toutefois tributaire de l'attitude que nous choisirons d'adopter envers la nouveauté. C'est ici que je fais appel à vous, afin que nous devenions tous des artisans du changement en faisant preuve d'ouverture, de flexibilité et d'adaptation devant ces nouvelles réalités porteuses d'espoir et de renouveau pour notre profession.



rédaCTRice en chef
amelie.cardinal@regie-
energie.qc.ca

Êtes-vous de ceux qui, comme moi, étiez convaincus, pendant leur petite enfance, que leurs grands-parents se rendaient à l'école en arpentant les rues de Montréal à cheval, sur des routes de gravier? Imaginez-vous qu'ils prenaient leur bain dans une énorme baignoire en métal, à la lumière d'une chandelle parce qu'évidemment, ils n'avaient pas l'électricité? Oui? Alors, bienvenue dans le club de ces enfants qui ont certainement vexé, sans le savoir, leurs aïeux qui, après tout, n'étaient certainement pas assez âgés pour mériter de se faire coller de telles étiquettes!

Le temps qui passe

Vous avez probablement remarqué que notre vision du passé et de l'avenir change énormément au cours de notre vie. Lorsque quelqu'un me demandait, à l'âge de cinq ou six ans, à quoi les années 2000 ressembleraient, et bien c'est sans aucune hésitation que je répondais que j'aurais un permis de voiture volante, entre autres choses. C'était également évident, dans ma tête de petite fille alors ultraconformiste, que je serais mariée et que j'aurais déjà des enfants. Bon, il faut dire que je n'étais pas une virtuose des chiffres à ce jeune âge considérant que je ne réalisais pas qu'en l'an 2000, je n'aurais que seize ans, mais le principe était que dans ma tête, en l'an 2000, je serais une « grande personne ». Et tout le monde le sait, les « grandes personnes » sont mariées et ont des enfants, non? Note à la petite fille que j'étais : ça ne fonctionne pas toujours comme cela dans la vie et parfois, on devient une « grande personne » un peu plus tard qu'on ne l'aurait cru!

Bref, en grandissant, je me suis rendu compte que ma notion du futur était non seulement erronée, mais que le « futur » n'était pas aussi « loin » que le « futur » auquel j'aimais rêver pendant mes premières années d'école primaire. Le futur n'était plus limité à une période de cent, voire deux cents ans plus tard, mais il était aussi près que dans cinq à dix ans.

En fait, lorsque je regarde ma pratique en tant qu'avocate dans les années à venir, j'en suis toujours à cette fourchette de temps, soit un horizon de cinq à dix ans. La pratique du droit évolue tellement rapidement qu'il est, à mon humble avis, difficile de projeter sa pratique professionnelle sur une période de temps plus longue. Je dois toutefois avouer que, malgré tout, j'aime particulièrement rêver du jour où les huissiers signifieront les procédures à bord de voitures volantes ou encore par télékinésie. Il serait alors impossible, dans ce dernier cas, et du moins jusqu'à ce que quelqu'un trouve une façon de le faire, d'invoquer qu'une procédure n'ait pas été signifiée à la bonne adresse. Voilà! Un motif de rétractation de jugement qui disparaît! Mais bon, je déborde quelque peu du sujet principal...

Si je fais un lien avec le thème de l'unicité dans la diversité de la Présidente 2013-2014 de l'AJBM, M^e Andréanne Malacké, je suis convaincue qu'il y a autant de visions du futur de la profession qu'il y a d'avocats. Pour ma part, si je peux me permettre de formuler quelques souhaits pour la pratique future du droit, c'est qu'elle soit toujours respectée et que la confiance du public ne soit que grandissante envers elle.

6 À 8 DE DÉBUT D'ANNÉE

DE L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

23 JANVIER 2014 - DÈS 18 H

Soyez des nôtres pour le premier 6 à 8 de l'année 2014!

POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.AJBM.QC.CA



AJBM | YBAM

« Branchés » sur l'avenir

Notre monde, notamment à cause des technologies de l'information et de la communication (communément désignées par l'acronyme TIC), évolue à une vitesse sans cesse croissante. Cela nous amène à remettre en question l'avenir de la profession d'avocat. À quoi devrait ressembler l'avocat de demain? Reconnaitrons-nous les nouvelles possibilités d'emplois? Vivrons-nous au quotidien uniquement dans l'espace virtuel? Réfléchissons sur notre avenir potentiel.

Auteurs : Comité des technologies de l'information : Sarah Pinsonneault, Amir Tajkarimi, Pauline Halpern, Alexia Blondin.

La réforme du *Code de procédure civile* a suscité plusieurs discussions quant à l'avenir de notre profession et à la place réservée aux TIC. L'idée du greffe virtuel a souvent effleuré l'esprit des acteurs du système judiciaire québécois et ces derniers sont d'avis que l'infrastructure juridique se dirige, lentement mais sûrement, vers un *paperless courthouse*¹. À l'heure actuelle, les tribunaux québécois sont menottés par une culture d'avocats réfractaires à l'ère électronique. En contraste, plusieurs juridictions au Canada ont déjà adopté des plateformes pour les dépôts électroniques de procédure (*e-filing*) et utilisent des solutions électroniques pour indexer les documents produits à la Cour (*electronic docketing & scheduling*²). Imaginez une chambre virtuelle hautement sécurisée où toutes les parties communiquent ensemble avec le tribunal en quelques clics, s'échangent des documents, déposent des procédures et se coordonnent sans quitter le confort de leur bureau. Imaginez l'économie de temps et d'argent!

Imaginez votre pratique entièrement modulée au rythme des technologies. Adieu feuilles de temps! Nos heures seront enregistrées en temps réel à partir des données de nos ordinateurs, agendas et localisation. Adieu rédaction d'actes jusqu'aux petites heures du jour. Des logiciels nous donneront accès à des modèles à jour et adaptés à la question posée. Imaginez des lunettes interactives, grâce auxquelles un collaborateur fait apparaître en quelques clics toutes les statistiques, raisonnements et précédents dont vous avez



Photo : Vincent Cloitre, B-Accounting, 22-05-2013

besoin en temps réel. Nos dossiers seront entièrement dématérialisés et protégés par cryptographie asymétrique. Attention tout de même : pour préserver son excellence, l'avocat branché devra aussi savoir se débrancher.

Les TIC offrent une facilité d'accès à des connaissances spécialisées dans les nouveaux domaines du droit et rendent les avocats virtuellement disponibles 24 heures sur 24. Ajoutez à cela un marché du travail actuellement au ralenti, en particulier chez les jeunes diplômés, et vous obtenez la nécessité de développer de nouveaux modèles d'affaires où les services juridiques offerts sont plus orientés vers le conseil stratégique³ spécialisé. Les jeunes avocats ouvrent des marchés hors de la pratique en cabinet ou solo et s'engagent dans des carrières alternatives⁴.

Les TIC offrent l'occasion unique d'inventer le nouveau rôle de l'avocat et de l'adapter aux besoins des clients. Soyons prêts à explorer les nouveautés dans ce domaine : c'est un véritable avantage à avoir sur ses collègues. Afin de sortir vainqueur dans la profession juridique, utilisons la technologie!

1. Portail web permettant le dépôt des procédures judiciaires, et ce, afin de réduire l'utilisation du papier et de désengorger les palais de justice.
2. Pour une analyse détaillée, voir : *Jane Bailey, Digitization of Court Processes in Canada*, Laboratoire de Cyberjustice, 23 octobre 2012.
3. Jean-Sébastien Marsan, « Côté cour, côté techno », (2013) *Jobboom : les carrières du droit* 28, 30.
4. Marc-André Sabourin, « Retrousser ses manches », (2013) *Jobboom : les carrières du droit* 8, 10.

La relève juridique sous les projecteurs !

C'est à la ruelle des Fortifications qu'avait lieu, le 21 novembre dernier, la 7^e édition du Gala de l'AJBM « Les leaders de demain ». S'inscrivant dans la lignée des festivités du 115^e anniversaire de l'Association, le Gala a connu un succès retentissant en regroupant plus de 300 invités. Une année record pour cet événement annuel.

Lors de cette soirée, les animateurs, deux anciens présidents de l'AJBM, soit M^{es} Bernard Amyot (1991-1992) et Antoine Aylwin (2009-2010), ont divertit l'audience avec humour en soulignant les différences sociales, culturelles et politiques des deux époques de leur année de présidence respective. Nous avons ainsi appris que pendant la présidence du premier, le deuxième était en 6^e année du primaire.

L'objectif de la soirée étant tout de même d'attribuer le titre d'Avocat AJBM de l'année 2013 aux lauréats dans leur catégorie respective, voici le nom des avocats s'étant démarqués cette année :

- M^e Rose-Mélanie Drivod, Schurman, Longo & Grenier (droit criminel et pénal)
- M^e Jean-Philippe Groleau, Davies Ward Phillips & Vineberg (litige civil et commercial)
- M^e Rima Kayssi, Direction des affaires juridiques et législatives, ministère de la Justice du Québec (pratique en contentieux / juriste de l'État)
- M^e Tasha Lackman, Fasken Martineau (droit corporatif)
- M^e Joanie Lapalme, Fasken Martineau (*pro bono* / implication sociale)
- M^e Pamela O'Reilly, O'Reilly Dana Avocates (droit familial)
- M^e Stéphanie Roy, Éducaloi (carrière alternative)



De gauche à droite : M^{es} Andréanne Malacket, présidente de l'AJBM, Rose-Mélanie Drivod, Joanie Lapalme, Tasha Lackman, Rima Kayssi, Stéphanie Roy, Pamela O'Reilly et Catherine Ouimet, directrice générale de l'AJBM. Absent de la photo : M^e Jean-Philippe Groleau.

Encore une fois, près d'une centaine d'avocats ont soumis d'excellents dossiers de candidature qui ont premièrement été révisés par un comité de présélection formé de membres importants de la communauté juridique afin d'identifier trois finalistes dans chacune des catégories. Par la suite, un jury, présidé par l'honorable François Rolland et composé de personnalités du monde juridique et faisant partie du Conseil des gouverneurs de l'AJBM, a eu la difficile tâche de choisir les lauréats.

Merci aux partenaires majeurs de l'AJBM et aux commanditaires de l'événement :



La 7^e édition du tournoi de *flag football* sous le soleil

Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous pour la 7^e édition du Tournoi de *flag football*. L'AJBM tient à féliciter l'équipe des Downward Dogs (Gowlings), grande gagnante, pour une 3^e année consécutives, du tournoi de *flag football*. Ils ont remporté la finale suite à une bataille corsée contre l'équipe de BLG.

L'AJBM tient à souligner la participation des équipes Faufile-Gauche (Bélanger Longtin), les Incorruptibles (Justice Canada), les Oranges sanguinaires (Procureur général du Québec), Grondin Savarese, Umpa Lumpa et les Avocats de la défense et al.

Un merci tout spécial à ZSA Recrutement juridique qui a gracieusement offert les desserts pour cette belle journée.



Camille Paulus



journaliste
camille_paulus@yahoo.ca

Les coûts de la profession

Comme jeunes avocats, nous sommes au fait que nos premières années au sein de l'ordre amènent aussi leur lot de stress financier : difficultés à se dénicher un emploi, dettes d'études, cotisations professionnelles ou encore coûts de démarrage de cabinet. Et comble de malheur – ou plutôt de bonheur –, c'est aussi durant cette période que nombre d'entre nous aspirent à fonder une famille. Sujet « chaud », les coûts de la profession ?

Cette année, l'augmentation substantielle de la prime d'assurance responsabilité professionnelle (qui a presque doublé) en a fait grincer des dents plus d'un, en particulier ceux qui ont vécu les « années fastes » où le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec a accordé un congé de cotisations aux membres¹. Mais si la prime de 2013 nous apparaît élevée, on peut se reconforter avec le fameux adage « quand on se compare, on se console ». En effet, il ne faut que regarder le tableau ci-dessous pour comprendre que l'avocat québécois est fort bien positionné comparativement à ses collègues des autres provinces. De plus, il bénéficie d'une garantie largement supérieure et ne paie aucune franchise. On peut toutefois se poser la question si le Fonds ne devrait pas considérer le fait de moduler les primes afin de ne pas pénaliser ceux qui souhaitent poursuivre une carrière alternative. En effet, bien des gens seraient en accord avec une

prime plus basse pour un avocat travaillant pour une ONG que pour un avocat fiscaliste. D'ailleurs, en France, les barreaux offrent une garantie plus faible (4 millions d'euros), accompagnée d'une prime moins élevée, mais offrent aux avocats le choix d'aller chercher à leurs frais des garanties complémentaires, lesquelles varient entre 1,6 et 400 millions d'euros.

Là où le bât blesse, lorsque l'on analyse les coûts de la profession au Québec vis-à-vis le reste du Canada, c'est que plusieurs autres barreaux offrent certains avantages à leurs membres qui retournent aux études à temps plein ou s'établissent à l'étranger, une réalité qui touche de nombreux membres de l'AJBM. Dans de tels cas, un membre du Barreau sera exempté de la prime d'assurance responsabilité, mais devra tout de même payer ses cotisations (soit 1 073,50 \$ pour 2013-14) alors qu'un avocat ontarien n'aura qu'à verser 25 % de sa cotisation usuelle (soit 522,91 \$ pour 2013). Le Barreau du Haut-Canada offre aussi des cotisations réduites pour ses membres qui résident à l'étranger. Au Québec, malgré certaines pressions auprès du Barreau, entre autres par l'Association des avocats hors Québec, visant justement à accorder une telle réduction, aucune mesure n'a encore été adoptée à cet égard. Notons toutefois que le Barreau a récemment adopté une initiative visant les avocats qui retournent aux études à temps plein. En effet, depuis le 1^{er} avril 2012, le Barreau offre 50 bourses d'études de 750 \$ par année universitaire, lesquelles sont octroyées en fonction de la chronologie des demandes².

Le permis d'exercice d'avocat est largement perçu dans la société comme un gage de sécurité financière et bon nombre d'étudiants en droit suppose que leur employeur se chargera de la tâche ingrate de payer leurs charges professionnelles. Pourtant, si la pratique en solo est moins prisée chez les jeunes avocats, il n'en est pas moins que 36,5 % des avocats québécois en pratique privée exercent seuls³. De mon côté, je n'ai plus aucun doute, il faut absolument continuer de démystifier les coûts de notre profession !

1. De 1999 à 2005, les membres du Barreau ont bénéficié d'un congé de prime compte tenu du bon rendement du Fonds.
2. Pour plus d'informations, voir <<http://www.barreau.qc.ca/fr/avocats/aide-financiere/bourses/>>.
3. Données de 2008. Voir Barreau du Québec, « Synthèse – Les avocats du Québec en 2011 », en ligne : <<http://www.barreau.qc.ca/pdf/publications/synthese-pratique-privee-2011-fr.pdf>>.

Province	Garantie	Franchise	Prime 2012	Prime 2013
Ontario	1 000 000 \$	5 000 \$	3 350 \$	3 350 \$
Alberta	1 000 000 \$	0 \$	3 300 \$	3 550 \$
Québec - Notaires	1 000 000 \$	3 000 \$	2 600 \$	2 850 \$
Nunavut	1 000 000 \$	5 000 \$	2 982 \$	3 423 \$
Île-du-Prince-Édouard	1 000 000 \$	5 000 \$	2 300 \$	3 000 \$
Nouveau-Brunswick	1 000 000 \$	5 000 \$	2 450 \$	2 550 \$
Yukon	1 000 000 \$	5 000 \$	2 641 \$	3 000 \$
Colombie-Britannique	1 000 000 \$	5 000 \$	1 750 \$	1 750 \$
Terre-Neuve et Labrador	1 000 000 \$	5 000 \$	1 655 \$	1 655 \$
Nouvelle-Écosse	1 000 000 \$	0 \$	1 319 \$	1 460 \$
Territoires du Nord-Ouest	1 000 000 \$	5 000 \$	1 278 \$	3 522 \$
Saskatchewan	1 000 000 \$	5 000 \$	1 025 \$	1 560 \$
Manitoba	1 000 000 \$	5 000 \$	1 445 \$	1 445 \$
Québec - Barreau	10 000 000 \$	0 \$	600 \$	1 286 \$

Source : <http://www.assurance-barreau.com/fr/police/contribution/index.html>

La profession d'avocat : une réalité plurielle

L'image que l'on a parfois de l'avocat québécois comme étant un homme blanc de plus de 10 ans de pratique est de moins en moins vraie, dans la mesure où la profession d'avocat est en pleine évolution, à l'instar de la société.



Marguerite Tchicaya

journaliste
marguerite.tchicaya@
aero.bombardier.com

Le rapport annuel du Barreau du Québec 2012-2013¹ permet de dresser le constat suivant :

- 50 % des 24 450 membres du Barreau du Québec sont des femmes, ce qui en fait le barreau le plus féminisé en Amérique du Nord;
- 35 % des membres du Barreau du Québec sont de jeunes avocats comptant 10 ans et moins de pratique. 61 % des membres de cette catégorie sont des femmes et 11 % sont des membres de groupes ethnoculturels;
- 6 % des membres du Barreau du Québec font partie de groupes ethnoculturels minoritaires (excluant les autochtones). Cette catégorie regroupe les Nord-Africains, Arabes, Noirs, Latino-Américains, Asiatiques et autres. Ces critères sont les mêmes que ceux retenus par Statistique Canada;
- 100 membres du Barreau du Québec sont des Autochtones;
- 111 membres du Barreau du Québec sont des personnes handicapées;

- 279 avocates et 715 avocats font partie de la catégorie Avocats à la retraite, ouverte aux membres du Barreau du Québec de 55 ans et plus;
- En moyenne, les membres du Barreau du Québec comptent 18 années de pratique;
- 52 % des membres du Barreau du Québec exercent la profession en pratique privée, 21 % pratiquent dans la fonction publique ou parapublique et 14 % pratiquent en entreprise privée;
- 255 avocates et 59 avocats sont des parents s'étant prévalus d'un des deux programmes d'aide financière aux nouveaux parents offerts par le Barreau, à savoir le Bébé-Bonus et le Programme APTA.

1. Rapport annuel 2012-2013 du Barreau du Québec, disponible au www.barreau.qc.ca/pdf/publications/rapports-annuels/2012-2013.pdf.

Un cocktail plein d'histoire pour les 115 ans de l'AJBM

Le 10 octobre dernier se tenait, au Musée Pointe-à-Callière, la 19^e édition du fameux et fort apprécié Cocktail avec la magistrature. Pour cette année, l'AJBM a opté, et ce, au grand bonheur des convives, pour une formule « party d'huîtres ». Cet événement a été présidé par l'honorable François Rolland, juge en chef à la Cour supérieure du Québec, lequel a donné un discours d'ouverture plein d'émotions et de mots sages sur la profession et l'AJBM. L'ambiance historique se dégageant du lieu de l'événement a servi à souligner les 115 ans de l'AJBM, et les huîtres tant convoitées ont fait fureur auprès des invités présents.

L'AJBM tient à remercier ses partenaires ZSA Recrutement juridique, ainsi que les cabinets Osler, Heenan Blaikie et Clyde & Co.



De gauche à droite : M^e Luc Deshaies, Bâtonnier de Montréal, l'honorable Élisabeth Corte, juge en chef de la Cour du Québec, M^e Andréanne Malacket, M^e Dominique Tardif

Écriture & cie • Horlogerie • Montres • Paniers cadeaux •

• Jeux et jouets éducatifs • Maroquinerie • Papeterie • Bijouterie •



le Parchemin

CRÉATEUR DE BONHEUR DEPUIS 1966

Témoignez votre reconnaissance
pour la confiance que l'on vous porte.
Offrez l'originalité, la qualité et le raffinement
du Parchemin,
votre partenaire - cadeaux corporatifs.

Festivités • Événements • Réceptions
Départ à la retraite • Congrès • Promotions

corporatif@parchemin.ca

514 845-5243, poste 242

Carte-cadeau
disponible



Sondage Léger Marketing
Meilleure bijouterie
16 années consécutives

• Chocolaterie Godiva • Café Gourmet • Objets décoratifs et cadeaux •



www.parchemin.ca



Berri-UQAM, Tél.: 514 845-5243 505, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2L 2C9
Place des Arts, Tél.: 514 849-8333 175, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H2X 1Z8



**DES MILLIERS
D'UTILISATEURS
L'ONT DÉJÀ ADOPTÉ
ET VOUS ?**

JuriBistro^{MD}
UNIK



WWW.CAIJ.QC.CA
LÉGISLATION, JURISPRUDENCE, DOCTRINE
EN UN SEUL CLIC



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

CONGRÈS ANNUEL

ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
29 & 30 MAI 2014, à mettre à votre agenda!

15 HEURES DE FORMATION À PETIT PRIX
À ÊTRE RECONNUES PAR LE BARREAU DU QUÉBEC

SERONT ENTRE AUTRES AU RENDEZ-VOUS :

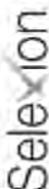
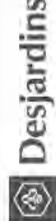
- × **JEAN CHAREST**, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC DE 2003 À 2012
- × **VÉRONIQUE HIVON**, MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX SERVICES SOCIAUX ET À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
- × **ALLAN R. HILTON**, JUGE À LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC
- × **MICHEL ROBERT**, ASSOCIÉ CONSEIL, BCF
- × **YVES BOISVERT**, JOURNALISTE, LA PRESSE

DES SUJETS PRATIQUES ET ACTUELS, TELS QUE :

- × L'INFLUENCE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET NOUVEAUX MÉDIAS DANS LES PROCÈS
- × QUE FAIRE QUAND ON VOUS DEMANDE DE TRADUIRE UN DOCUMENT POUR UN CLIENT?
- × TIPS AND ADVICE TO SUCCEED IN PLEADING BEFORE THE QUEBEC COURT OF APPEAL
- × L'AIDE MÉDICALE À MOURIR
- × LA RÉFORME DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Un congrès de l'AJBM par année et vos heures de formation seront complétées!

Rabais et tarifs corporatifs : Tout au long de l'année, l'AJBM négocie des tarifs spéciaux sur des produits et services de qualité pertinents pour ses membres. Pour plus de détails concernant ces offres consultez le www.ajbm.qc.ca section Services aux membres.

 <p>ACCÈS WEB/PME ASSURANCE POUR JURISTES</p>	<p>Accès Web PME offre 15 % de rabais sur tous les forfaits sites Internet et marketing sous réserve de l'engagement à un contrat d'un (1) an de services ainsi que sur les productions à la pièce.</p>		<p>Tous les membres de l'AJBM bénéficient d'une réduction de prime de 25 % garantie jusqu'à 65 ans en assurance invalidité individuelle. Une réduction de 15 % s'applique en assurance groupe aux avocat(e)s lors de leur première année d'assèmentation. Premier mois gratuit aux nouveaux assèmentés désirant se prévaloir de l'option 4.</p>
 <p>AABC ASSURANCE POUR JURISTES</p>	<p>En assurant leurs biens avec l'AABC, les membres de l'AJBM ont accès à des privilèges exclusifs et une protection personnalisée (auto, habitation, entreprise). Des tarifs compétitifs et inférieurs à ceux offerts au grand public! Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'ABC afin de bénéficier de ces tarifs.</p>		<p>Les membres de l'AJBM bénéficient de tarifs préférentiels (valides à l'individuel seulement) sur la location de chambres à l'hôtel Pur de Québec. Pour la grille tarifaire, consultez le site Internet de l'AJBM.</p>
 <p>BASTIANI PHOTOGRAPHIE</p>	<p>Les membres de l'AJBM bénéficient de 20 % de rabais pour les services de photographie de Bastiani Photographie.</p>		<p>Les membres de l'AJBM bénéficient d'une consultation gratuite ainsi que d'un rabais exclusif de 10 % sur la correction de la vue personnalisée incluant un plan de soins oculaires gratuit. Certaines conditions s'appliquent.</p>
 <p>Club ATWATER BADMINTON - QUARX Séniors & Jeunes 1926</p>	<p>Le Club Atwater offre aux membres de l'AJBM un rabais de 50 % sur l'abonnement régulier ainsi que 20 % de rabais sur le prix de location des Salons pour séminaires. De plus, le Club Atwater s'engage à ne pas augmenter ses prix de plus de 5 % par an pour les 2 années suivant cette entente.</p>		<p>Selexion offre à tous les membres de l'AJBM un rabais mensuel de 10 \$ sur le tarif courant de leur abonnement. Ce rabais permet de profiter d'un abonnement mensuel pour aussi peu que 19,95 \$, ce qui représente une économie de 120 \$ annuelle-</p>
 <p>MANSFIELD COOPÉRATIVE DES JURISTES</p>	<p>Le Club Mansfield offre aux membres de l'AJBM 50 % de rabais sur les frais d'inscription ainsi qu'un tarif préférentiel sur divers services.</p>	<p>Express 2.0 10 % de rabais aux membres de l'AJBM sur tout nouvel abonnement annuel aux bulletins électroniques Express 2.0. Pour connaître les détails de l'offre, consultez le site Internet de l'AJBM.</p>	<p>Express 2.0 10 % de rabais aux membres de l'AJBM sur tout nouvel abonnement annuel aux bulletins électroniques Express 2.0. Pour connaître les détails de l'offre, consultez le site Internet de l'AJBM.</p>
 <p>Desjardins Coopérer pour créer l'avenir</p>	<p>En plus de vous donner accès à une gamme de produits et services qui vous aideront à atteindre vos objectifs financiers, l'offre Distinction de Desjardins vous permet de réaliser de nombreuses économies et de profiter de taux bonifiés.</p>		<p>Programme SOQUIJ dès aujourd'hui Le programme SOQUIJ dès aujourd'hui propose aux jeunes juristes en début de carrière une aide financière pour l'utilisation des outils de recherche et d'actualisation d'information juridique de la Société. Il est offert à tous les stagiaires et aux nouveaux inscrits des tableaux de l'ordre du Barreau du Québec et de la Chambre des notaires du Québec.</p>
 <p>LES GRANDS BALLETS OPÉRA DE MONTRÉAL</p>	<p>20 % de rabais à l'achat de billets de spectacles inscrits à la programmation. Pour plus de détails concernant la programmation, consultez le site Internet de l'AJBM.</p>		
 <p>HOTEL MELLIGAN</p>	<p>Cet hôtel de luxe situé au cœur du Vieux-Montréal a tout le charme des établissements européens. Les membres de l'AJBM bénéficient de tarifs préférentiels offerts sur les chambres régulières.</p>		<p>Strøm Spa nordique offre à tous les membres de l'AJBM 15 % de rabais sur l'entrée thermique, les massages, les soins et les soirées sous les étoiles ainsi que 10 % de réduction sur l'achat de certificats-cadeaux.</p>

Legal Process Outsourcing

La délocalisation des emplois vers des pays où la main-d'œuvre est offerte à faibles coûts englutit de plus en plus d'industries. Les services juridiques n'y font pas exception. La délégation à l'étranger de tâches laborieuses qui requièrent une armada d'avocats, telles que l'analyse de milliers de courriels en vue de batailles juridiques ou la révision de tonnes de documents avant une transaction d'envergure, pour une fraction des tarifs qui ont cours ici devient presque incontournable.



Amina Kherbouche

journaliste
amina.kherbouche@
enercon.de

En premier lieu, cette façon de faire répond à l'éternel souci d'épargne des clients, auxquels de nombreux avocats qualifiés sont mis à la disposition en raison d'une économie chancelante. Le modèle, comme l'économie, évolue et emploie des professionnels qui, épuisés par les grands cabinets, offrent à la pige des services adaptés aux besoins régionaux. Mondialisation oblige, les juristes de pays de tradition anglo-saxonne, comme l'Inde, sautent dans le train du *legal process outsourcing* (LPO) et offrent un travail de qualité, efficace, et surtout « en avance » grâce au décalage horaire.

Le LPO séduit les plus protectionnistes parmi nous. En plus d'apaiser les inquiétudes, non négligeables, de contrôle de la qualité et de protection de la vie privée, cette pratique s'avère lucrative. Certaines provinces canadiennes permettent à des cabinets privés de se donner une marge de profit sur les honoraires de l'avocat-pigiste lors de la facturation à l'avocat en contentieux. Tous les intermédiaires, peu importe leur nombre, peuvent réclamer un pourcentage pour services rendus sans les avoir eux-mêmes rendus.

Les libre-échangistes mettront de l'avant les multiples contre-vérifications rigoureuses des juristes occidentaux et imposeront un accès internet ultrasécurisé pour les avocats indiens. Même si le processus de facturation prévoit que les frais exacts versés aux avocats étrangers soient transmis aux clients comme dépense, ceux qui préconisent cette solution ne le font pas pour générer des revenus, mais plutôt pour faire des économies substantielles sur le travail de masse.

Mais certaines questions subsistent. Tous les mandats se prêtent-ils à la sous-traitance? Ne regroupent-ils que des tâches mécaniques comportant une moindre marge d'erreur d'interprétation? Les clauses d'indemnisation en cas de négligence suffisent-elles? Le cas échéant, quelle est la force exécutoire d'un jugement étranger en Inde? Pendant que les uns répondent à ces questions, les autres répondent... au téléphone.

31 mars 2014

CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL

Places limitées, réservez tôt!

Tarifs hâtifs en vigueur pour une période limitée
Prix réduits pour les membres de l'AJBM

- Des conférenciers de haut calibre
- 7 heures de formation continue (fait l'objet d'une demande de reconnaissance)
- Un programme diversifié
- Des tarifs concurrentiels

La plus importante conférence au pays sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit

Visitez legalit.ca pour en savoir plus



Sarah Pilote-Henry



journaliste
spilote@fasken.com

Créer l'obligation de donner

Le temps c'est de l'argent! Cette maxime est d'autant plus vraie dans le cadre de la pratique du droit alors que les infâmes feuilles de temps nous font de l'œil de façon hebdomadaire!

Mais dans une profession où plusieurs praticiens ont à peine les moyens de se payer leurs propres services, il devient de plus en plus difficile pour les non-juristes et les organismes sans but lucratif de se payer des services juridiques. Ainsi, il y a lieu de se demander quelle est la place du travail *pro bono* au sein de la pratique du droit et si ce dernier devrait être obligatoire.

Pour comparer avec nos voisins du Sud, l'Association du Barreau américain recommande à chaque avocat de fournir un minimum de 50 heures de travail *pro bono* par année¹. Certains États imposent même cette condition pour conserver le titre d'avocat²!

La Corée du Sud exige aussi du travail *pro bono* de ses juristes à hauteur de 30 heures par année, faute de quoi les avocats doivent eux-mêmes payer les heures non effectuées^{3,4}.

En ce qui concerne le Canada, plusieurs codes de déontologie provinciaux⁵ font mention d'un devoir de rendre les services juridiques accessibles à tous, peu importe leurs moyens (celui du Québec est moins clair à cet effet). Bien qu'aucun minimum d'heures ne soit établi comme obligation professionnelle claire, l'Association du Barreau canadien suggère un minimum de 50 heures à cet égard.

Finalement, peu importe les obligations qui nous incombent, en cette période des fêtes, il est toujours bienvenu de donner aux moins fortunés! Et si vous ne savez pas trop vers quelle cause vous tourner, vous pouvez toujours vous inscrire à la banque d'heures *pro bono* de Pro Bono Québec⁶, ces derniers sauront sans aucun doute vous aiguiller!

1. http://www.americanbar.org/groups/probono_public_service/policy/aba_model_rule_6_1.html Cette suggestion peut cependant être modulée par les États, qui peuvent décider d'imposer un plus grand ou un plus petit nombre d'heures en fonction des besoins et de la situation de chacun. Cependant, au cours de sa carrière, l'avocat devrait en moyenne avoir donné les 50 heures requises par année.
2. http://www.americanbar.org/groups/probono_public_service/policy/state_ethics_rules.html.
3. <http://www.lawgazette.com.sg/2002-12/Dec02-news2.htm>.
4. http://en.wikipedia.org/wiki/Pro_bono#cite_ref-5
5. Ceux de l'Alberta, de l'Ontario et de la Saskatchewan.
6. <http://www.probonoquebec.ca/fr/avocats-et-etudiants-en-droit>



intelauto
LA FAÇON FUTÉE DE ROULER ET D'ÉCONOMISER

1
BRANCHEZ



2
CONDUISEZ



3
ÉCONOMISEZ



Intelauto^{MC} est un programme d'assurance basé sur l'usage, **sans frais**, qui vous permet d'**économiser jusqu'à 25%** sur votre assurance auto, en plus de vos tarifs de groupe exclusifs.

Commencez à économiser!
assurancebarreau.com/autohabitation 1 877 314-6274

Certaines conditions s'appliquent. Le régime d'assurance auto et habitation parrainé par l'AABC est émis par La Personnelle, assurances générales inc. au Québec. Intelauto est souscrit auprès de La Personnelle, assurances générales inc. au Québec. MC Intelauto est une marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, utilisée avec permission par La Personnelle, assurances générales inc. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec.



AABC
SERVICES D'ASSURANCES



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

L'information juridique à l'ère du Web 3.0

Dans un avenir rapproché, les jugements seront des textes vivants, riches en information. D'un clic, il sera possible d'extraire les mots-clés pertinents, de créer un résumé automatisé, d'obtenir la jurisprudence utile, d'accéder à des informations complémentaires sur le juge comme sa biographie et ses décisions récentes. Une fiche signalétique interprétera une synthèse des montants réclamés et donnera le curriculum de l'ensemble des personnes physiques ou morales mentionnées.



Non, vous n'êtes pas dans un film de science-fiction, mais plutôt dans les réflexions de l'équipe du CAIJ sur l'avenir de l'information juridique. Avec l'ascension fulgurante des technologies et l'ère du web sémantique, les options sont nombreuses et fascinantes. L'arrivée du web 3.0 fait du corpus de doctrine et de jurisprudence non seulement une base de données, mais aussi une base de savoir qui nécessitera, au-delà des outils de recherche, des outils de gestion de la connaissance. La récente mise en ligne du service d'extraction de données chiffrées (*text mining*) d'eQUANTUM du CAIJ n'est qu'un aperçu des possibilités qui seront offertes dans les prochaines années.

De la gestion de données à la gestion de la connaissance

Le moteur de recherche du futur anticipera les intentions derrière les requêtes et sera en mesure de fournir rapidement l'information recherchée. Afin de transformer cette vision en réalité, l'équipe du CAIJ travaille à entraîner son outil de recherche UNIK à devenir le futur assistant-rechercheur du juriste. Tout le travail de recherche aura déjà été fait. L'avocat n'aura qu'à poser la question, et UNIK lui répondra.

Des outils intelligents qui anticipent vos requêtes

Est-ce vraiment possible? Afin d'en arriver à prédire les requêtes, le CAIJ songe dans un premier temps à offrir la possibilité aux avocats de se créer un compte utilisateur dans lequel ils pourront non seulement sauvegarder le fruit de leurs recherches, mais aussi gérer la jurisprudence accumulée au fil du temps. Cette application amicalement surnommée *MonCAIJ* sera en quelque sorte un portail personnalisé de toute l'information juridique pertinente à l'utilisateur. Cet espace de travail permettra d'innombrables fonctionnalités telles que l'annotation de jugements, le clavardage avec des chercheurs et le partage d'information avec ses collègues.

À partir de quelques préférences, par exemple le type de pratique et le domaine de droit, le moteur de recherche pourra discerner des schèmes de recherche personnalisés à chaque utilisateur et ainsi lui suggérer des décisions utiles ou de la doctrine récemment mise en ligne. Pendant que vous travaillerez sur d'autres dossiers, les outils du CAIJ feront une veille informationnelle pour vous!

Le futur est très prometteur et avec le désir d'innover sans cesse, le CAIJ vous assure de belles réalisations dans les prochaines années. D'ici là, restez branchés au www.caij.qc.ca pour découvrir l'étendue de nos contenus en ligne.

**JEUNES AVOCAT(E)S;
PARTEZ GAGNANT
EN ÉCONOMISANT!**

Des produits exclusifs pour
les membres de l'**AJBM**.

Assurance invalidité et frais généraux d'entreprise

- Réduction viagère de 25% sur des primes garanties jusqu'à 65 ans.
- Dispense du paiement des primes pendant 5 mois – exclusif aux avocats en 1ère année de pratique.

Programme d'assurance groupe associatif

- Les garanties les moins coûteuses pour les membres de votre profession.
- Assurances : médicaments, frais médicaux, voyage et annulation voyage, soins dentaires et vie.

M | **médicassurance**

Pour en savoir davantage sur ces produits ou
obtenir votre soumission, communiquez avec nous au :
514.871.1181 - 1.877.371.1181 - info@medicassurance.ca

Toujours en pays de connaissance avec l'Assistance voyage Desjardins



Au mois de juin, Desjardins innovait en lançant le service d'Assistance voyage et devenait la première institution financière au Canada à offrir gracieusement un tel service à ses membres particuliers. Ce service offre aux voyageurs un soutien professionnel complet 24 h sur 24, 7 jours sur 7 pour les aider à faire face à toute urgence, médicale ou autre, partout dans le monde, à toute heure du jour ou de la nuit.

Le service est assuré par une importante équipe d'infirmières, de médecins, de chargés d'assistance et de fournisseurs internationaux. Il est offert dans toutes les langues, même les moins connues, ce qui peut être très pratique advenant une urgence à l'étranger pour se faire comprendre du personnel médical, par exemple.

En somme, ce service permet au voyageur de partir rassuré sachant qu'il obtiendra tout le soutien médical ou autre en cas de pépin. Il peut même obtenir des renseignements avant le départ pour mieux préparer son séjour.

Une application mobile à la fine pointe

L'Assistance voyage Desjardins comprend une application mobile pour téléphone intelligent ou tablette offrant de

l'information et des fonctions pratiques, comme les fiches santé multilingues.

Vous souffrez d'un problème particulier? D'une allergie alimentaire? En remplissant une fiche avant de partir, vous obtenez la traduction simultanée dans plusieurs langues afin de pouvoir informer un docteur ou toute autre personne de votre état de santé. Une fonction de géolocalisation permet de repérer facilement les établissements de santé de confiance.

Pour en apprendre davantage sur l'Assistance voyage Desjardins et connaître les numéros de téléphone pour en profiter : desjardins.com/assistance.

UNE OFFRE AVANTAGEUSE POUR SIMON



Patry CONVAINCANT

**PROFITEZ D'AVANTAGES ADAPTÉS
À VOTRE RÉALITÉ, INCLUANT :**

- Un forfait avec transactions illimitées pour 7,95 \$ par mois
- Des rabais et des taux bonifiés sur plusieurs produits d'épargne et de financement
- Une gamme complète de solutions financières pour votre cabinet
- Plusieurs autres avantages

desjardins.com/ajbm



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTRÉAL



Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

Détails et conditions sur desjardins.com/ajbm

L'OFFRE DISTINCTION POUR LES AVOCATS





BOURSE DE
DÉMARRAGE
ASSOCIATION DU
JEUNE BARREAU
DE MONTRÉAL

Vous projetez vous lancer en affaires?

BOURSE DE DÉMARRAGE

Ouverture des concours de la 2^e édition du Programme de bourse de démarrage de cabinet

5 000 \$ EN ARGENT ET
plus de 10 000 \$ EN PRODUITS ET SERVICES

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :
1^{er} mai 2014, 17 h

Pour en savoir plus
www.ajbm.qc.ca/fr/services-membres/bourse

10 % DE RABAIS[†]

Exclusif aux membres de l'Association du
Jeune Barreau de Montréal

LASIK MD
VISION

Réservez une consultation gratuite au
1-855-523-2020 ou à lasikmd.com/ajbm

MEILLEUR
PRIX
GARANTI
À partir de 490 \$
par œil*

† Rabais de 10 % sur le LASIK personnalisé. Sur présentation d'un document prouvant l'adhésion à titre de membre de l'AJBM. Cette offre ne peut être combinée à aucun autre rabais, offre spéciale, plan corporatif ou de financement à 0 % d'intérêt. Non applicable à une intervention déjà réservée ou effectuée. * Les prix sont sujets à changement sans préavis et varient selon la prescription. Prix régulier de la correction personnalisée : 1 750 \$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer; visiter lasikmd.com.



Luana Ann Church



journaliste
luana-ann.church@
quebecor.com

L'avenir de notre alter ego

Comme nous le démontre le présent numéro, la profession d'avocat est en pleine mutation, mais qu'en est-il de notre alter ego, l'avocat? Si ses propriétés nutritives alliant richesse et délicatesse gustative ne sont plus à faire, ce fruit climactérique gagne à être employé sous des formes innovatrices. Présentation.

L'avocat a été qualifié pendant nombre d'années de « beurre du pauvre » en raison de sa chair grasse. Avec ses 15 g de lipides par 100 g, il n'est pas étonnant que



Photo : Boris & Co.

cette propriété soit exploitée non seulement en alimentation végétarienne comme substitut à la viande, mais également dans la préparation de produits hydratants. Une solution de rechange peu coûteuse et ludique à la crème hydratante traditionnelle est réalisable en alliant 60 ml d'huile d'avocat, 1 cuillère à soupe de miel et de romarin, 30 g de cire d'abeille, 1 g de gelée royale, 5 gouttes de teinture de benjoin, 10 gouttes d'eau de rose et en usant d'un peu de patience. Il suffit de faire fondre la cire et le miel au bain-marie et d'y ajouter l'huile en remuant vigoureusement. Une fois le mélange homogénéisé, incorporez les derniers ingrédients et versez le tout dans des pots, puis réfrigérez pour raffermir et obtenir une crème hydratante naturelle au parfum gourmet. Cheveux secs? Prenez un avocat et deux cuillères à soupe de revitalisant et passez-les au mélangeur pour concocter un masque hydratant capillaire en 2 minutes chrono. Une recette simple à réaliser à l'aide d'un avocat mûr. Pour accélérer le processus de mûrissement, il est possible de disposer l'avocat au centre d'une corbeille de fruits ou encore dans un sac en papier kraft avec des bananes. Ces petites mesures permettront de stimuler la production d'éthylène et de faire mûrir l'avocat.



Photo : Jodaur

Pour les moins téméraires, bon nombre de produits préparés sont offerts sur le marché. Par exemple, le sérum multiréparateur restructurant de Clarins se targue d'être un traitement d'urgence ultra apaisant constitué à 90 % d'extraits de plantes naturelles. Alliant les huiles de lavande, marjolaine et menthe (facteurs apaisants) aux huiles d'avocat, soja et olive (facteurs nourrissants), ce spa en tube permet, contre versement d'une soixantaine de dollars, de retrouver une peau d'apparence plus douce. À appliquer quotidiennement ou en traitement intensif. Disponible dans les magasins à grande surface.

La compagnie canadienne Lush propose un masque ultra réparateur spécialement conçu pour les tignasses rebelles du nom de H'Suan Wen Hua. Si l'application est longue (20 minutes), les résultats sont surprenants. Avocat, banane, huile d'olive, œuf frais et vinaigre balsamique joignent leurs forces afin de stimuler la restructuration des follicules et offrir une souplesse aux cheveux malmenés. Non testé sur les animaux, ce traitement composé de produits frais doit être employé dans les 4 mois de son achat. Disponible dans toutes les boutiques Lush et en ligne contre paiement de 22,50 \$.

Colloque

Stratégie de gestion et de développement professionnel

Transformez votre carrière en *success story*

gestion de cabinet, développement et gestion de clientèle, nouveaux médias et impacts des technologies, etc.

Consultez le www.ajbm.qc.ca pour en savoir plus

Chronique du CAP : La Charte des valeurs québécoises

Le texte de loi sur la Charte des valeurs québécoises n'était pas encore publié qu'il avait déjà fait couler beaucoup d'encre. Tout en respectant la prérogative du gouvernement de légiférer à l'intérieur de ses compétences, une certaine prudence est de mise afin d'éviter d'adopter des articles de loi inconstitutionnels, superflus ou confus.

Auteur : par l'ensemble des bénévoles du CAP

Tout d'abord, il est bien évident que le projet de Charte des valeurs québécoises devra respecter les lois constitutionnelle et quasi constitutionnelle. Il ne pourrait être tolérable que la Charte proposée viole les libertés fondamentales, par exemple le droit à la liberté de religion tel qu'il a été défini par les cours depuis l'arrivée de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Non plus que le droit à l'égalité et au traitement égal devant la loi ne s'en trouve affecté.

À cet effet, il pourrait être raisonnable que le gouvernement limite le port de certains signes religieux, dans certaines circonstances et dans le but bien précis de préserver la neutralité de l'État. Ces limitations devront passer le test des limites raisonnables et s'inscrire dans une démarche constructive et utile. Il serait par exemple valable que soit balisé le port de signes religieux lorsque les fonctionnaires représentent la force et l'ordre au nom de l'état : policiers en service, juges et décideurs, pour ne nommer que ceux-ci. Il est également souvent reconnu que les enseignants et le personnel en autorité des écoles publiques s'abstiennent de porter des signes religieux dits « ostentatoires ».

Le gouvernement doit aussi s'assurer que la Charte proposée n'ait pas comme effet insidieux de désavantager indûment les femmes ou de les exclure de la sphère publique plus que ne seraient exclus les hommes d'une même religion. Une

attention devra être portée aux conséquences de la formulation du texte afin de traiter équitablement les différentes exigences religieuses des femmes et des hommes. Pensons ici au port du voile versus de la barbe : la loi exigera-t-elle de raser la barbe? Bien sûr que non, la pilosité faciale n'étant pas de nature religieuse, en soi.

Enfin, il serait sage pour le législateur de s'assurer de ne pas transférer aux tribunaux le poids de dicter les règles. Le législateur devra rédiger une loi claire et dénuée d'ambiguïté afin de ne pas laisser les citoyens dans un flou juridique qui pourrait durer des années.

Les chroniques du CAP sont rédigées par un ou plusieurs membres du Comité Affaires publiques de l'AJBM (« CAP ») dans le but de susciter les discussions et de soulever les réflexions au sein de la communauté juridique. Les auteurs sont donc seuls responsables du contenu des articles et l'opinion qui y est véhiculée n'est pas celle de l'AJBM, mais bien celle des auteurs. Si vous désirez rédiger une chronique, envoyez un courriel au cap@ajbm.qc.ca.



Nouvellement
assermenté?
En démarrage
de cabinet?

Commencez à pratiquer du bon pied!
Découvrez les plans au démarrage
de Juris Concept.

**Juris
Concept**
Solution de gestion
pour avocats

1888 692-1050
jurisconcept.ca/plans

Janvier 2014

15 - mercredi

12 h 15

DÎNER-CONFÉRENCE AJBM-CAIJ

Les commissions d'enquête

Conférencier : L'honorable Céline Lacerte-Lamontagne, Cour du Québec
Lieu : Cour d'appel du Québec à Montréal | 100, rue Notre-Dame Est

23 - jeudi

18 h

6@8 DE DÉBUT D'ANNÉE

Lieu : à venir

29 - mercredi

12 h 15

DÎNER-CONFÉRENCE AJBM-CAIJ

L'arrêt des procédures dans les cas d'abus de procédure et de provocation policière

Conférencier : M^e Annie Piché, Service des poursuites pénales du Canada
Lieu : Cour d'appel du Québec à Montréal | 100, rue Notre-Dame Est

31 - vendredi

7 h 15 à 9 h

DÉJEUNER CONFÉRENCE

La formation d'avocat : Un atout dans l'administration d'une équipe sportive professionnelle

Conférencier : M^e Julien Brisebois, Assistant General Manager Tampa Bay Lightning
Lieu : Club St-James | 1145, avenue union

Février 2014

12 - mercredi

12 h 15

DÎNER-CONFÉRENCE AJBM-CAIJ

An Introduction to Derivative Products

Conférencier : M^e François Gilbert, Stikeman Elliott
Lieu : Cour d'appel du Québec à Montréal | 100, rue Notre-Dame Est

19 - mercredi

18 h

SOUPER À LA MAISON DU PÈRE

Lieu : À la Maison du Père | 550 boul. René-Lévesque Est

21 - vendredi

9 h à 17 h

CONFÉRENCE : STRATÉGIE DE GESTION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Lieu : à venir

26 - mercredi

12 h 15

DÎNER-CONFÉRENCE AJBM-CAIJ

Litigation Techniques: Cross-Examination

Conférencier : M^e Simon Potter, McCarthy Tétrault
Lieu : Cour d'appel du Québec à Montréal | 100, rue Notre-Dame Est

LA PROGRAMMATION HIVERNALE DE FORMATION CONTINUE DE L'AJBM EST MAINTENANT DISPONIBLE

Pour découvrir la programmation complète ou pour vous inscrire, consultez le : www.ajbm.qc.ca

Voici quelques formations à ne pas manquer!

L'ARRÊT DES PROCÉDURES DANS LES CAS D'ABUS DE PROCÉDURE ET DE PROVOCATION POLICIÈRE

M^e Annie Piché, Service des poursuites pénales du Canada
29 janvier 2014

LA FORMATION D'AVOCAT : UN ATOUT DANS L'ADMINISTRATION D'UNE ÉQUIPE SPORTIVE PROFESSIONNELLE

M^e Julien Brisebois, directeur général adjoint du Lightning de Tampa Bay
31 janvier 2014 - Déjeuner conférence

AN INTRODUCTION TO DERIVATIVE PRODUCTS

M^e François Gilbert, Stikeman Elliott
12 février 2014

LITIGATION TECHNIQUES: CROSS-EXAMINATION

M^e Simon V. Potter, McCarthy Tétrault
26 février 2014

MEILLEURES PRATIQUES EN RECHERCHE JURIDIQUE

M^e Catherine Jenner, Stikeman Elliott
M^e Anne-Marie Lizotte, Osler
26 mars 2014

ÉCRIRE : VINGT FOIS SUR LE MÉTIER

L'honorable Marie-France Bich, juge à la Cour d'appel du Québec
16 avril 2014

RÉSIDENTE FAMILIALE ET FOYER CONJUGAL - PERSPECTIVES COMPARATIVES

L'honorable Nicholas Kasirer, juge à la Cour d'appel
14 mai 2014



SOYEZ DANS LE CIRCUIT!

DÎNER-CONFÉRENCE
12 h 15 à 14 h

35 \$ MEMBRE | 45 \$ NON-MEMBRE

1,5 h

FORMATION RECONNUE

PAR LE PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DU BARREAU DU QUÉBEC